Ville de Genève
Conseil municipal

P-278 A

4 juin 2012

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition intitulée: «Rénovons le pavillon Cayla pour en faire un pavillon cycliste grâce aux chantiers jeunes».

Rapport de Mme Martine Sumi.

La commission, sous la présidence de M. Pascal Rubeli, a étudié la pétition P-278 lors de sa séance du 6 février 2012.

La rapporteuse remercie Mme Danaé Frangoulis pour l'excellence de ses précieuses notes de séance.

Texte de la périton

(Voir annexe.)

Préambule-résumé

Le pavillon Cayla a été construit dans le cadre de l'exposition nationale de 1896. Ce pavillon fait partie du patrimoine architectural du quartier. L'association souhaite faire revivre ce petit bâtiment pour qu'il devienne un lieu ouvert aux habitant-e-s, un lieu de rencontre.

Deux étapes sont pressenties:

1. la rénovation avec des jeunes en rupture de formation;
2. la création d'un atelier-vélo pour développer des activités tant mobilité douce que jeunesse.

Par ailleurs la motion M-958 du 14 décembre 2010 de M. Grégoire Carasso, Mmes Claudia Heberlein Simonett et Ariane Arlotti: «Un chantier de jeunes pour rénover le pavillon Cayla et gérer un atelier vélo» a d'ores et déjà été acceptée par le Conseil municipal lors de sa séance du 12 octobre 2011.

Séance du 6 février 2012

Audition des pétitionnaires: Mme Olowine Rogg représente l'Association Pavillon Cayla et M. Tournier représente l'Antenne VIA

Le pavillon Cayla se situe au croisement du chemin du Furet et de l'avenue d'Aïre, tout près du cycle de Cayla.

La bâtisse date de la fin du XIXe siècle. Pendant longtemps, elle a servi au concierge du cycle de Cayla. Lors de la reconstruction du cycle, elle devait devenir une dépendance pour les conseillers sociaux. Ce projet n'a jamais vu le jour et la maisonnette a l'air, aujourd'hui, d'être sortie tout droit d'un conte de Grimm.

Un projet de loi a été voté au Grand Conseil visant à se débarrasser de cette maison. Cela n'a pas eu lieu et elle est toujours restée fermée.

Des jeunes du quartier ont alors proposé d'investir ce pavillon et d'en faire un atelier vélo. Ils sont venus voir la Maison de quartier de Saint-Jean, ainsi que le Forum Saint-Jean. L'idée de transformation du pavillon Cayla a alors démarré. Un groupe de travail a été mis en place dont le rôle est de soutenir les initiatives citoyennes.

Le projet d'exploitation, ainsi que la lettre au Département des constructions et des technologies de l'information, ont suivi. En effet, comme le département n'avait toujours pas trouvé acquéreur pour la vendre, le groupe lui a écrit pour lui faire part du projet et le processus de vente s'est arrêté. Le droit de superficie a ensuite été octroyé.

Le projet s'est ensuite développé avec beaucoup de gens, dont M. Tournier d'Antenne Via. Le projet vise l'intégration et la réhabilitation des jeunes ainsi que de la mobilité douce, réel besoin dans le quartier. L'insertion des jeunes dans le monde du travail est prévue dans la phase de rénovation. A ce stade, les jeunes travailleront directement au contact des architectes et des entreprises du bâtiment. Le but est que ces entreprises entrent en contact avec les jeunes en leur offrant des stages de découverte au sein de leur métier. Le pavillon est au centre du quartier et connu de tous. Il transmet quelque chose de fort au niveau émotionnel, comme un emblème.

L'Antenne Via souhaite accompagner socialement les jeunes et aider les entreprises concernées à définir le cadre du déroulement du stage de participation des jeunes à la rénovation. Ce projet est donc un projet d'insertion professionnelle pour ces jeunes envoyés via l'Antenne Via ou via la permanence jeunes-adultes de la Maison de quartier de Saint-Jean. La deuxième phase du projet vise la création d'une zone d'affiliation à des jeunes en difficulté dans leur parcours d'insertion et de permettre un accrochage dans une zone connue, puisque le cycle de Cayla est très proche du pavillon. Ce cycle voit beaucoup de jeunes ne parvenant pas à dégager un projet de formation après leur sortie de la scolarité obligatoire. L'idée est d'avoir des travailleurs sociaux qui, à travers l'atelier vélo, pourront aider ces jeunes à réfléchir et à développer un projet qui ait du sens pour eux. Pour Antenne Via, cela crée une zone de visibilité supplémentaire dans une idée de décentralisation, de proximité et de coopération avec des acteurs professionnels touchés par ce public de jeunes.

Beaucoup d'acteurs sociaux sont présents dans le quartier. Le projet du pavillon a pour but de rassembler tous ces travailleurs et de réunir leurs efforts. La pétition s'est voulu une pétition de soutien, ayant comme fonction d'être un vecteur vers la population, afin de faire connaître le pavillon. Il fallait, en effet, l'adhésion du quartier au projet. C'est ce que la pétition a permis puisque, grâce à la récolte des signatures, le groupe de travail et les autres acteurs ont pu discuter avec les habitant-e-s et entendre leur avis sur la question. Leur demande de soutien a donc été adressée à l'Etat, à la commune ainsi qu'à des privés, dans une optique de partenariat. La Ville de Genève soutient d'ores et déjà le projet par la mise à disposition de travailleurs et travailleuses hors murs ainsi que le financement de l'Antenne Via.

L'association ayant obtenu le droit de superficie de la part du Canton, elle a pu faire une demande de récolte de fonds entre autres auprès de la Fondation Wilsdorf.

Les architectes ont établi, sans frais facturés, un projet de rénovation et établi le devis de rénovation, bien que le dossier soit encore évolutif.

Le pavillon est un bâtiment qui représente un intérêt élevé pour l'Office du patrimoine et des sites mais qui n'est ni à l'inventaire ni classé. L'inconvénient de cette situation est qu'aucun fonds n'est mis à disposition pour la rénovation alors que c'est le cas des bâtiments classés.

Les autres conditions de rénovation sont le respect de la loi, concernant les autorisations de construire, des conventions de mise à disposition, et autres choses évidentes. La surface représente 30 m^2 au sol, sur deux étages. Une évaluation a montré qu'un atelier vélo est réalisable, sur le modèle de Péclot 13.

La rénovation prévue est légère et ne devrait pas entraîner trop de frais: le poste le plus élevé concerne le toit en ardoise qui est à refaire.

Budget d'investissement	Fr.
Charges rénovation	
Coût des travaux	517 000
Insertion jeunes: frais d'encadrement et de stages	15 000
Charges d'équipement atelier	
Outillage atelier et mobilier	20 000
Financement	
Fonds chômage	15 000
Etat de Genève – DCTI	Mise à disposition du pavillon
A prospecter:	
Etat de Genève	…

Ville de Genève	…
Loterie romande	…
Fondation Wilsdorf	…
Fondation SIG	…

Les pétitionnaires requièrent le soutien de principe de la Ville et une aide financière à l'investissement pour la rénovation. Forte de ces deux soutiens de la Ville ainsi que de l'octroi du droit de superficie du Canton, l'association pourra trouver le financement privé complémentaire.

Le budget de fonctionnement qui assurera le suivi de l'atelier vélo est modeste. Le projet est aussi conçu comme une boîte à outils pour des projets qui fonctionnent déjà et qui vont renforcer leur action au niveau des jeunes. Une partie des frais est prise en charge par l'Antenne Via. A terme, un demi-poste sera nécessaire mais suffisant pour faire fonctionner et animer le pavillon. Les pétitionnaires sont conscients que ce genre d'atelier attire davantage les garçons mais ils pensent néanmoins qu'il peut même être attirant pour des filles moins bricoleuses puisqu'elles seraient au contact d'autres jeunes qui pourraient leur montrer des «trucs» pour leur bicyclette. En tout cas les pétitionnaires sont très attentifs à cette question et y ont pensé lors du choix d'un atelier vélo.

Budget de fonctionnement	Fr.	Fr.
Charges d'animation		82 000
Coordination et animation	50 000	
Petits jobs (900 heures/an)	27 000	
Fonds d'entretien	5 000	
Produits		82 000
Cotisations des membres	2 000	
Produits des ventes/activités de réparation	10 000	
Prestations extérieures	5 000	
Subventions	65 000	

Les travailleurs sociaux hors murs de la Ville de Genève auront ainsi un nouveau lieu de rencontre avec les jeunes.

Selon un commissaire, les petites PME ont un stock et un coût de fonctionnement assez élevé, en plus d'assurer des places de stages pour une réinsertion à long terme. Il doute que cela soit réaliste. Par ailleurs, il se demande si l'installation de ce pavillon n'engendre pas un risque de concurrence déloyale envers les entreprises locales implantées, notamment en termes de clientèle et de service sur le vélo, qui représente une part importante de leur chiffre d'affaire. Enfin, il pose la question de la justification de maintenir un espace de 30 m^2 sur un terrain qui pourrait faire l'objet d'une zone de développement urbain et de logements.

Mme Rogg indique qu'il y a un marchand de vélo sur l'avenue d'Aïre qu'ils ont immédiatement rencontré lorsque le projet d'atelier vélo a été décidé. Le patron a très bien accueilli le projet et n'y a pas vu de concurrence déloyale puisque les réparations ne sont pas du tout du même type. Le magasin offre un service très différent de l'atelier d'autoréparation. Concernant la question de la zone de développement logement, elle indique que les alentours sont totalement construits. Il y a des immeubles et des routes partout. De plus, la parcelle est trop petite pour y développer du logement. En outre, tout le reste du quartier fait l'objet d'un plan directeur de quartier qui prévoit un développement de l'ordre de 500 à 600 logements, développement limitrophe avec la parcelle.

M. Tournier complète en disant qu'il manque des espaces d'accueil, des lieux de transit entre «rien» et l'engagement dans un projet constructif. Ainsi, par la création de liens, leur but est de mieux orienter les jeunes et les aider à trouver une formation qui leur convienne. 44% des jeunes qui sortent du Centre de transition professionnelle proche n'ont pas de projet de formation.

Une commissaire demande si les auditionnés entendent que le droit de superficie soit accordé par l'Etat à la Ville afin que cette dernière procède aux rénovations.

Mme O. Rogg indique que leur volonté était plutôt que la Ville soutienne la pétition en participant à la rénovation et à l'exploitation et qu'elle conclue une convention de droit d'usage en faveur de l'association. Cette volonté doit être encore discutée afin de savoir s'ils veulent le faire via la Ville ou par une autre solution. Elle pense que ce sont les partenaires qui vont pouvoir les guider dans ces choix et décisions.

Discussion et prises de position des partis

Le Parti libéral-radical trouve que ce projet renferme plusieurs projets et n'est pas sûr qu'ils soient aussi solides l'un que l'autre. La rénovation semble être un défi très intéressant. Cependant, le second projet de faire un atelier vélo ne lui semble peut-être pas adapté. Il proposerait plutôt d'en faire un espace pour faire de la musique ou d'autres choses réunissant les jeunes du quartier. La gestion d'un tel atelier vélo lui paraît difficile et éventuellement constitutive d'une concurrence déloyale.

A la question d'une commissaire, le rapporteur sur l'objet cantonal explique que le projet était de rénover le cycle d'orientation ainsi que le pavillon avec l'argent mis à disposition. Finalement, la rénovation du pavillon n'a pas eu lieu en partie en raison des dépassements engendrés par la construction du cycle. C'est pourquoi, lorsque le Canton avait alors décidé de le vendre, le rapporteur avait alors proposé de consulter les associations du quartier.

Le Parti socialiste, rejoint par les Verts, le Mouvement citoyens genevois et une partie d'Ensemble à gauche et de l'Union démocratique du centre, souhaitent renvoyer rapidement cette pétition au Conseil administratif en rappelant que la motion M-958 «Un chantier de jeunes pour rénover le pavillon Cayla et gérer un atelier vélo» a d'ores et déjà été acceptée par le Conseil municipal lors de sa séance du 12 octobre 2011.

Vote

La présente pétition est acceptée à la majorité des membres présents (12 pour (1 EàG, 1 Ve, 3 S, 3 LR, 3 MCG, 1 UDC), 1 contre (EàG) et 2 abstention (1 DC, 1 UDC) et sera donc renvoyée au Conseil administratif.

Annexes mentionnées.

PETITION DE SOUTIEN

Rénovons le Pavillon Cayla pour…

En faire un lieu vivant, ouvert et animé pour le quartier

- Offrir un espace pour les jeunes du quartier
- Créer des stages et des petits jobs – insertion professionnelle
- Sauver le patrimoine – exposition nationale 1896
- Développer l'attrait du vélo et de la mobilité douce
- Établir un atelier vélo

Rénovons le Pavillon Cayla pour en faire un pavillon cycliste grâce aux « chantiers jeunes » !

Par ma signature, je soutiens le projet « Pavillon Cayla »

Mis en œuvre par les acteurs suivants :

- Habitants du quartier et citoyens de la Ville
- Association Vélopoulos (atelier-vélo)
- Travailleurs sociaux hors-murs du quartier
- Permanence « jeunes adultes » de la Maison de quartier de St-Jean
- Association des habitants du quartier de la Concorde
- Association de la Boîte à Boulot
- Association Forum Démocratie participative

Et je demande aux autorités de la Ville et du Canton de Genève de s'impliquer dans ce projet en vue de sa mise en œuvre.

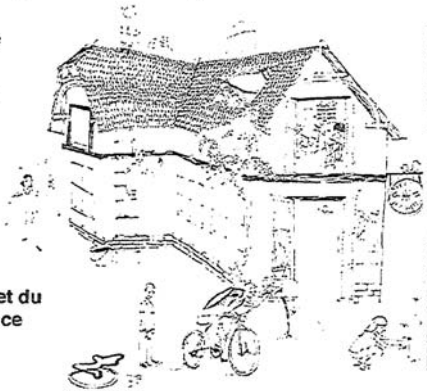

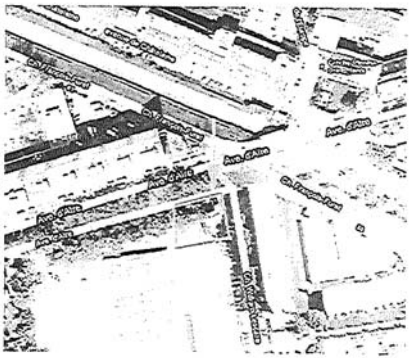

P-278

Genève, le 15 novembre 2011

Ville de Genève
Secrétariat du Conseil municipal
21 NOV. 2011
Attribué à :
Copie :

A l'attention de
Alexandra Rys
Présidente du Conseil municipal
de la Ville de Genève
Palais Eynard
4 rue de la Croix-Rouge
1211 Genève 3

Concerne : PETITION / pavillon cayla – projet d'insertion de jeunes 15-25 ans

Monsieur le Président,

Nous vous transmettons la pétition de soutien intitulée « **Rénovons le Pavillon Cayla pour en faire un pavillon cycliste grâce aux chantiers jeunes** », munie de 490 signatures. Nous y annexons une présentation du projet donnant quelques détails et intentions de l'association du Pavillon Cayla.

À noter que le délai de signature de ladite pétition a été prolongé durant la période d'activités pilotes de cet été.

En vous remerciant d'avance pour la suite que vous donnerez à cette demande des habitants des quartiers de Saint-Jean-Charmilles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Daniel Häring
trésorier

Olowine Rogg
coordinatrice

Alberto Velasco
Président.

Annexes : Pétition
Résumé du projet depuis sa création
Descriptif du projet – mai 2011

FORUM DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

groupe de travail « pavillon cayla »

LE PROJET DU PAVILLON CAYLA - **insertion jeunes / 15-25 ans**

Le Pavillon Cayla a été construit pour l'exposition nationale de 1896. Déplacé brique par brique de Plainpalais à Saint-Jean, il servit longtemps durant de logement au concierge du Collège Cayla. Puis il fut occupé quelques années par Helmut, avant de faire l'objet d'une loi autorisant son aliénation.

RÉSUMÉ - **2010**

Fin de l'été	une occupation éphémère du Pavillon déclenche une mobilisation de divers acteurs sociaux du quartier qui souhaitent sauver cet édicule et le réhabiliter au service du quartier.
13 octobre	constitution d'un groupe de travail et première réunion. Brainstorming en présence de la permanence jeunes adultes de la MQSJ, de l'association Vélopoulos, des travailleurs sociaux hors murs avec le soutien du Forum Saint-Jean.
19 octobre	invitation de nouveaux partenaires intéressés par le projet : association de la Boîte-à-Boulot, l'antenne VIA, et de l'association des habitants du quartier de la Concorde. Définition des objectifs du projet et des actions à entreprendre.
novembre	diverses rencontres avec des acteurs de projets d'insertion jeunes (atelier ABC, Transit à Meyrin) et réalisation d'un dossier de présentation du projet d'insertion jeunes 15-25 ans par la rénovation du bâtiment et de l'installation d'un atelier vélo au pavillon Cayla.
2 décembre	interpellation du Conseil d'Etat (DIM) et de la Ville de Genève pour leur faire part du projet du groupe de travail. Demande d'un soutien de leur part pour surseoir à la vente de l'objet patrimonial. Premières discussions pour lier ce projet à la nouvelle la politique de cohésion sociale en milieu urbain du Conseil d'Etat.
14 décembre	dépôt d'une motion au Conseil Municipal par les élus du quartier M-958 (168e) - *Un chantier de jeunes pour rénover le pavillon Cayla et gérer un atelier vélo*
15 décembre	lancement d'une pétition de soutien pour faire connaître ce projet au quartier et pour récolter l'adhésion des habitants.

RÉSUMÉ - **2011**

3 février	demande écrite au conseiller d'Etat Mark Muller en vue d'une autorisation d'utiliser temporairement le Pavillon en attendant une décision du Conseil d'Etat sur l'annulation du PL10378 dans le but d'entretenir le Pavillon à la merci des déprédations.
22 février	réponse de Mark Muller qui est prêt à aliéner la loi 10378 et « *...à mettre ledit objet à disposition en faveur d'une association garante d'un projet très intéressant d'insertion pour jeunes ... qu'il entend ainsi soutenir...* ».
16 mars	rencontre du groupe de travail avec un collaborateur de l'office du patrimoine et des sites pour définir les procédures à respecter dans le cadre de projet de rénovation du Pavillon.
30 mars	rencontre avec des architectes disposés à soutenir le projet : otb-architectes.
6 avril	création de l'association "Pavillon Cayla" ; rédaction des statuts et élection du comité.
mai	visite et analyse du Pavillon en vue de réaliser un devis le plus précis possible permettant la recherche de financement nécessaire à la rénovation et à l'installation d'un atelier vélo.
juin	définition d'un programme d'animations temporaires dans le but de tester le projet d'atelier vélo et d'entretenir les lieux pour éviter les déprédations et l'aspect délabré du jardin.

PROJETS - **2011**

7 juillet	inauguration des animations de l'été 2011 : atelier-vélo 1 à 2x par semaine avec buvette.
été et automne	réalisation du devis final ... puis recherche de soutiens et de financements

ESPACE D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS POUR LES HABITANTS ET LES ASSOCIATIONS DES QUARTIERS DE SAINT-JEAN-CHARPILLES

FORUM DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
p/a: MOSJ, 8 ch Fr-Furet, 1203 Genève
Olowine Rogg | 076.397.45.18
info@forum1203.ch **www.forum1203.ch**

Forum 1203

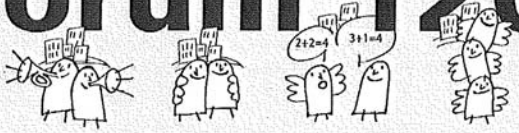

LE PROJET DU PAVILLON CAYLA

insertion jeunes / 15-25 ans

Le Pavillon Cayla a été construit pour l'exposition nationale de 1896. Il fut déplacé brique par brique de Plainpalais à Saint-Jean, et servit longtemps durant de logement au concierge du Collège Cayla. Puis il fut occupé par Helmut durant quelques années.

Pour y installer un atelier-vélo

Une occupation éphémère en automne dernier, a mobilisé un groupe de personnes et d'acteurs sociaux du quartier qui souhaite faire revivre ce Pavillon et qu'il devienne un lieu ouvert aux habitants du quartier, notamment les jeunes. L'idée est de le rénover avec des jeunes du quartier en rupture de formation pour leur faire découvrir les métiers de la construction, sous la conduite de professionnels du bâtiment, puis d'y installer un atelier-vélo pour développer des activités autour de la mobilité douce avec des jeunes également, dont l'association Vélopoulos.

Le Grand Conseil avait donné son feu vert pour la vente de cet objet patrimonial, mais suite à l'intervention du groupe de travail "Pavillon Cayla", le président du DCTI, Mark Muller, a donné son feu vert pour que le projet de rénovation avec des jeunes se réalise.

Création de l'Association "Pavillon Cayla"

Après la décision du 28 février 2011 du Conseil d'Etat d'entrer en matière sur le projet de réhabilitation, assortie de plusieurs conditions dont le respect du caractère patrimonial de la bâtisse et des lois en vigueur dans notre Canton, les habitants actifs s'organisent pour mettre en place les conditions-cadres pour atteindre leurs objectifs. C'est ainsi que l'Association "Pavillon Cayla" est créée le 6 avril 2011.

Les prochaines étapes seront de rechercher des partenaires et les financements nécessaires à sa réalisation, sur la base d'un programme de rénovation et d'utilisation. Le bureau "otb-architectes" apporte d'ores et déjà gracieusement son aide à l'association pour la phase d'analyse du Pavillon. L'antenne VIA de l'association La Boîte-à-Boulot, les travailleurs sociaux hors murs du quartier (DEJ) et la permanence jeunes-adultes de la maison de Quartier de Saint-Jean sont également investi depuis le début dans ce projet enthousiasmant et prometteur.

OYEZ...OYEZ...CITOYENS !
VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR OU PARTICIPER À CE PROJET ?
N'hésitez pas et contactez-nous !
Devenez membre de l'association !
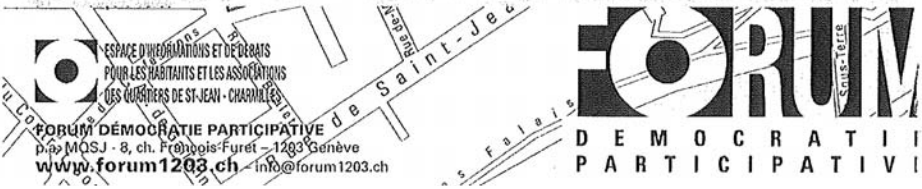
Contact à l'accueil de la Maison de Quartier de Saint-Jean ou à info@forum1203.ch
Une pétition de soutien est également à signer - disponible en ligne sur www.forum1203.ch